



« Source de culture, source d'inspiration... »

810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0 • www.upton.ca



**PHOTOGRAPHE  
RECHERCHÉ(E)**

Nous cherchons un(e) artiste bénévole possédant son matériel de photographe pour prendre des photos et vidéos lors de nos événements dans la municipalité d'Upton. Prochain évènement samedi le 31 mai avec une course colorée!

Partage ton portfolio et tes coordonnées à l'adresse:  
rrupton2023@gmail.com

## FÊTE DE LA FAMILLE

**Samedi 31 mai**  
Chalet des loisirs  
812, Place des loisirs  
Upton

**Course des couleurs**  
Jeux gonflables - Maquillage pour enfants  
Food Truck et service de bar sur place

**Spectacles dès 19h00**  
Sophie Richard



12h00  
Ouverture du site

14h00  
Inscriptions et remise des dossards

15h00  
Course des couleurs

**COURS DE DANSE COUNTRY**  
13h00 Débutants  
14h00 Novices

16h00  
Danse country

Inscriptions sur Zeffy



**RRU** *Upton*



**PARRAINAGE CIVIQUE**  
t'offre de faire fleurir ton printemps avec une amitié qui sort de l'ordinaire!

Informe-toi!  

450 774-8758 [parrainagecivique.org](http://parrainagecivique.org)

## CONSEIL MUNICIPAL



**Robert Leclerc**  
Maire



**Mathieu Beaudry**  
Conseiller #01



**Barbara Beugger**  
Conseillère #02



**Éric Jodoin**  
Conseiller #03



**Claude Larocque**  
Conseiller #04



**Pierre Dufresne**  
Conseiller #05



**Kelly Huard**  
Conseillère #06

### COORDONNÉES:

**Bureau municipal:**  
810, rue Lanoie  
Upton (Québec) J0H 2E0  
Téléphone: 450 549-5611  
Télécopieur: 450 549-5045  
Courriel: [info@upton.ca](mailto:info@upton.ca)  
Site internet: [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

### HEURES D'OUVERTURE:

**Bureau municipal:**  
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h à 13 h)  
**Service de voirie:**  
Lundi au vendredi:  
horaire variable

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le printemps est enfin là! Les doux rayons du soleil vont nous redonner de l'énergie pour débiter nos tâches printanières. Pourquoi ne pas profiter du printemps pour visiter le Parc Nature de la région d'Acton? N'oubliez pas que votre chien doit être promené en laisse car, l'animal en liberté risque d'effrayer les randonneurs.

La première collecte annuelle de gros rebuts sera mardi, le 29 avril 2025. Noter que les gros rebuts doivent être sortis avant 7 h le matin de la collecte. Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette journée puisque les autres rebuts, de plus petites tailles, peuvent être déposés dans les bacs en tout temps. Il est possible de connaître les rebuts admissibles et ceux qui ne le sont pas en vous rendant sur notre site Internet à [www.upton.ca](http://www.upton.ca). D'ailleurs, je vous invite à consulter notre site régulièrement car celui-ci est constamment bonifié. Vous pouvez y trouver des renseignements qui pourront vous être utiles sur la Municipalité, ses activités, les services en ligne (demande de permis, signaler un nid de poule...), commentaires, suggestions et plaintes.

L'équipe d'employés municipaux a dernièrement accueilli un nouveau collègue. Souhaitons la bienvenue à monsieur Gilles Leblanc, directeur aux travaux publics.

Je tiens aussi à vous informer que nous avons une nouvelle employée au service de la comptabilité, soit madame Pauline Manga Ombette. Bienvenue dans l'équipe!

Enfin, la fonte de la neige et un temps plus clément sont propices, pour certains, aux excès de vitesse. Je vous prie de redoubler de prudence alors que nos enfants seront de plus en plus nombreux à marcher ou à utiliser la bicyclette pour se rendre à l'école. Profitez de cette belle saison pour passer de bons moments à l'extérieur.

Robert Leclerc, maire

## SERVICES MUNICIPAUX

<b>Lyne Rivard</b>	Directrice générale et greffière-trésorière	549-5611
<b>Roger Garneau</b>	Directeur des travaux publics	549-5611
<b>Benoit Gauthier</b>	Directeur du Service de sécurité incendie <a href="mailto:benoit.gauthier@upton.ca">benoit.gauthier@upton.ca</a>	549-5611
<b>Service de l'urbanisme</b>	<a href="mailto:urbanisme@upton.ca">urbanisme@upton.ca</a> Lundi, mardi et jeudi (8h30 à 12h et 13h à 16h30)	549-5611, poste 104
<b>Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire</b>	<a href="mailto:rroupton2023@gmail.com">rroupton2023@gmail.com</a>	450 366-1805
<b>SPA de Drummond</b>	Société Protectrice des Animaux de Drummond – <a href="mailto:info@spad.ca">info@spad.ca</a>	819 472-5700
<b>Séance du conseil</b>	La séance du conseil est maintenant à 19 h 00 au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) <i>*Veuillez entrer par la porte arrière.</i>	

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de la Municipalité d'Upton tenue au 810, rue Lanoie à la Salle du conseil municipal, le **mardi 1<sup>er</sup> avril 2025** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Madame Barbara Beugger, Conseillère  
Madame Kelly Huard, Conseillère  
Monsieur Mathieu Beaudry, Conseiller  
Monsieur Pierre Dufresne, Conseiller  
Monsieur Robert Leclerc, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Robert Leclerc.

Est également présente :

Madame Lyne Rivard, Directrice générale et greffière-trésorière

Sont absents :

Monsieur Claude Larocque, Conseiller  
Monsieur Éric Jodoin, Conseiller

## ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Adoption – Procès-verbal
  - 2.3 Comptes à payer
  - 2.4 Première période de questions du public
  - 2.5 Dépôt du registre de dons et commandites
  - 2.6 Dépôt - Liste des contrats de 25 000 \$ et plus pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024
  - 2.7 Ajustement de rémunération
  - 2.8 Embauche du Directeur de services de travaux publics
  - 2.9 Embauche d'une technicienne en comptabilité
- 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 3.1 Installation de Dos-d'Âne sur la Montée des Pins
  - 3.2 Avis de motion - Projet de règlement numéro 2025-394 Modifiant le règlement 2013-237 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité
- 4. TRANSPORT**
  - 4.1 Octroi de mandat pour le contrôle de la végétation
  - 4.2 Embauche de journalier saisonnier au service de travaux publics
- 5. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 5.1 Autorisation de paiement - Groupe EMS - Travaux de mise à niveau de l'usine d'eau potable - Décompte #1
  - 5.2 Libération partielle de retenue - T.G.C INC. - Construction d'une nouvelle chambre de contact pour la désinfection de l'eau potable - Décompte #2
  - 5.3 Autorisation de paiement - Fourniture et installation de compteurs d'eau - Décompte #4
  - 5.4 Procès-verbal de correction - Résolution numéro 2024.11.323
- 6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 7.1 Demande de permis - Utilisation d'un camion de cuisine lors de l'événement de la fête de la famille.

- 7.2 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le changement d'usage d'une maison mobile à des fins résidentielles sur les lots 1 958 074 et 1 958 061

## **8. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 8.1 Autorisation de passage et halte - La Petite Aventure Desjardins, randonnée cyclotouristique
- 8.2 Demande de gratuité pour la location du centre communautaire - Cours de danse
- 8.3 Ajustement budgétaire pour l'installation de la toilette intelligente
- 8.4 Appui financier au Comité de la Rivière Noire (CRN) pour les projets de 2025
- 8.5 École de la croisée - demande d'utilisation sans frais du chalet de loisirs

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

## **11. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉS DES CRÉDITS - BILITÉS**

## **12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

### **2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025 et qu'il s'en déclare satisfait;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne  
APPUYÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

#### **2.2. ADOPTION – PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025 et déclare en avoir pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger  
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025.

#### **2.3. COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont obtenu les informations utiles à leur prise de décision concernant les comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry  
APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit acceptée la liste des comptes à payer du mois de mars 2025 pour une somme de 714 619.70 \$ et d'entériner les comptes payés durant ledit mois pour une somme de 98 519.82 \$.

#### **2.4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

#### **2.5. DÉPÔT DU REGISTRE DE DONS ET COMMANDITES**

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le registre de dons et commandites remis selon la Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton est déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

## 2.6. DÉPÔT - LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024

CONSIDÉRANT l'article 961.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste de tous les contrats ou fournisseurs comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ en 2024.

## 2.7. AJUSTEMENT DE RÉMUNÉRATION

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajuster le salaire de l'employé #321557, afin d'assurer l'équité salariale entre les employés.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Kelly Huard  
APPUYÉE PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'approuver l'ajustement salarial de l'employé #321557, afin qu'il soit conforme aux principes d'équité salariale et qu'il soit en adéquation avec les salaires de ses collègues occupant des postes similaires;

QUE cet ajustement soit appliqué rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2025, afin de compenser toute disparité salariale qui aurait pu exister jusqu'à cette date;

## 2.8. EMBAUCHE DU DIRECTEUR DE SERVICES DE TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU'un appel à candidatures a été dûment lancé pour embaucher un nouveau titulaire afin de pourvoir le poste de directeur des travaux publics ;

ATTENDU que des entrevues de sélection ont eu lieu avec certains des candidats ayant postulé ce poste ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne  
APPUYÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'embaucher Monsieur Gilles Leblanc en tant que Directeur de travaux publics de la Municipalité d'Upton, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

## 2.9. EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ

ATTENDU qu'un appel à candidatures a été dûment lancé pour embaucher un nouveau titulaire afin de pourvoir le poste de technicienne en comptabilité ;

ATTENDU que des entrevues de sélection ont eu lieu avec certains des candidats ayant postulé à ce poste ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger  
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit embaucher Madame Pauline Manga Ombette en qualité de technicienne en comptabilité au sein de la Municipalité d'Upton, à partir du 7 avril 2025.

## 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 3.1. INSTALLATION DE DOS-D'ÂNE SUR LA MONTÉE DES PINS

ATTENDU QUE la sécurité des usagers de la route, incluant les piétons et les cyclistes, est une priorité pour la municipalité ;

ATTENDU QUE des préoccupations ont été soulevées par les résidents concernant la vitesse excessive des véhicules sur la montée des Pins ;

ATTENDU QUE l'ajout de dos-d'âne est une mesure éprouvée pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité routière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne  
APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil approuve l'installation de dos-d'âne permanents sur la montée des Pins aux endroits jugés appropriés par les services travaux publics;

QUE les travaux nécessaires soient intégrés à la planification budgétaire et réalisés dans les meilleurs délais ;

QUE la signalisation appropriée soit mise en place afin d'informer les usagers de la présence de ces aménagements ;

### 3.2. AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-394 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2013-237 DÉCRÉTANT LES LIMITES DE VITESSE MAXIMALES PERMISES SUR CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est par la présente donné par monsieur/madame le conseiller, monsieur, Pierre Dufresne, qu'un projet de règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente dans le but d'adopter le projet de règlement numéro 2025-394 Modifiant le règlement 2013-237 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité;

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller, monsieur, Pierre Dufresne dépose une copie du projet de règlement numéro 2025-394 Modifiant le règlement 2013-237 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité.

## 4. TRANSPORT

### 4.1. OCTROI DE MANDAT POUR LE CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

ATTENDU QUE la soumission de l'entreprise Les Gazons Tessier pour le contrôle de la végétation par l'application d'herbicide non sélectif deux (2) fois par année, entre les mois de mai et de septembre, a été présentée pour un montant de 2 400,00 \$ par année, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE l'entreprise Les Gazons Tessier a réalisé ce contrôle de la végétation durant les années 2022, 2023 et 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger  
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'octroyer à l'entreprise Les Gazons Tessier le mandat de contrôle de la végétation pour les années 2025, 2026 et 2027, conformément à la soumission reçue, soit pour un montant de 2 400 \$ par année, plus les taxes applicables.

### 4.2. EMBAUCHE DE JOURNALIER SAISONNIER AU SERVICE DE TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU LE besoin du service des travaux publics en matière de ressources humaines;

ATTENDU QUE monsieur Frédérick Simard a manifesté son intérêt au poste de journalier saisonnier au service des travaux publics;

ATTENDU la recommandation de M. Sébastien Laprise, chef d'équipe au service des Travaux publics;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger  
APPUYÉE PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE l'embauche de Frédérick Simard à titre de journalier aux travaux publics soit autorisée, selon les conditions établies à la politique salariale;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tous les documents se rapportant à cette résolution.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## 5. HYGIÈNE DU MILIEU

### 5.1. AUTORISATION DE PAIEMENT - GROUPE EMS - TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'EAU POTABLE - DÉCOMPTE #1

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024.06.164 autorisant l'entreprise Groupe EMS à réaliser et mettre à jour un audit sur l'usine de filtration de l'eau potable,

CONSIDÉRANT la réception de la facture numéro M24-112-04, datée du 17 mars 2025, d'un montant de 3 975,00 \$, plus les taxes applicables, dans le cadre du même projet;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pierre Tremblay, ingénieur responsable du projet, approuvant le paiement de la facture susmentionnée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

APPUYÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture numéro M24-112-04, à Groupe EMS, pour un montant total de 3 975.00 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit effectuée en conformité avec le Règlement d'emprunt numéro 2023-383.

### 5.2. LIBÉRATION PARTIELLE DE RETENUE - T.G.C INC. - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CHAMBRE DE CONTACT POUR LA DÉSINFECTIION DE L'EAU POTABLE - DÉCOMPTE #2

ATTENDU la résolution numéro 2024.10.289, adoptée le 24 octobre 2024, par laquelle la municipalité a octroyé le contrat pour la construction d'une nouvelle chambre de contact pour la désinfection de l'eau potable à l'entreprise T.G.C. Inc.;

ATTENDU QUE la facture pour la libération partielle de retenue no 7807RET, émise par l'entreprise T.G.C. Inc. en date du 18 mars 2025, au montant de 11 425,43 \$, plus les taxes applicables, a été reçue;

ATTENDU QUE la recommandation de l'ingénieur responsable du projet, M. Pierre Tremblay,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil municipal autorise la libération partielle de la retenue de 5 %, soit un montant de 11 425,43 \$, plus les taxes applicables, en faveur de l'entreprise T.G.C. Inc.;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire no #55 136 00 000 - Retenues de garantie.

### 5.3. AUTORISATION DE PAIEMENT - FOURNITURE ET INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU - DÉCOMPTE #4

ATTENDU QUE la résolution numéro 2024.07.200 a octroyé le mandat pour l'installation de compteurs d'eau sur le territoire de la municipalité afin d'assurer une gestion efficace de la consommation d'eau potable;

ATTENDU la réception de la facture numéro #5737, décompte # 4 dans le cadre du même projet, au montant de 25 588,41 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro #4 au montant de 25 588,41 \$, plus les taxes applicables, à l'entreprise Plomberie Lecomte, dans le cadre du projet de Fourniture et installation de compteurs d'eau.

## 5.4. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉOLUTION NUMÉRO 2024.11.323

Conformément aux dispositions de l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil municipal une copie de la résolution 2024.11.323 ainsi qu'un procès-verbal de correction modifiant ladite résolution.

## 6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 7.1. DEMANDE DE PERMIS - UTILISATION D'UN CAMION DE CUISINE DE L'ÉVÉNEMENT DE LA FÊTE DE LA FAMILLE.

ATTENDU QUE L'événement de la fête de la famille se déroulera le 31 mai 2025 à la Place des Loisirs;

ATTENDU QUE dans le cadre de la planification de cet événement, il est prévu d'utiliser un camion de cuisine;

ATTENDU QUE conformément au règlement numéro 2023-369 de la municipalité, toute utilisation de camion de cuisine sur des terrains municipaux nécessite une autorisation spécifique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne

APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE l'autorisation d'utiliser un camion de cuisine lors l'événement de la fête de la famille le 31 mai 2025 à la Place des Loisirs est conditionnelle à une demande de permis déposée au service d'urbanisme de la municipalité;

QUE les frais de demande de permis seront pris en charge par la Municipalité.

### 7.2. DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ POUR LE CHANGEMENT D'USAGE D'UNE MAISON MOBILE À DES FINS RÉSIDENIELLES SUR LES LOTS 1 958 074 ET 1 958 061

CONSIDÉRANT que Mme. Marielle Vincent a présenté le 26 février 2025, une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'immeuble situé au 1420, rang de la Chute, sur les lots 1 958 074 et 1 958 061 ptie du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que la demande à la CPTAQ vise l'autorisation pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture sur les lots 1 958 074 et 1 958 061 ptie du cadastre du Québec, soit le changement d'affectation d'une maison mobile, actuellement considérée comme un bâtiment accessoire, pour en faire un bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que Mme. Marielle Vincent a acquis le lot 1 958 074 en 2006 et le lot 1 958 061 en 2016;

CONSIDÉRANT que les lots 1 958 074 et 1 958 061 ont été fusionnés;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est situé dans la zone 503 selon le plan de zonage du règlement de zonage 2002-90 de la municipalité d'Upton;

CONSIDÉRANT que la grille d'usage de la zone 503 autorise les habitations unifamiliales isolées et les maisons mobiles, et ce, limité aux résidences de ferme et aux résidences ayant un droit acquis;

CONSIDÉRANT que la grille d'usage de la zone 503 autorise les activités résidentielles;

CONSIDÉRANT que Mme. Marielle Vincent a déposé une demande de permis le 13 janvier 2025 pour un projet de changement d'usage pour sa maison mobile;

CONSIDÉRANT qu'en 2016, une demande de modification d'usage a été soumise afin que la maison mobile soit classée comme bâtiment accessoire, alors qu'avant cette date, elle était considérée comme un bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), le propriétaire doit obtenir une autorisation à des fins autres que l'agriculture de manière à autoriser un usage résidentiel;

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le potentiel agricole des lots concernés et des lots avoisinants n'est pas impacté par l'actuelle demande;

CONSIDÉRANT que le conseil a évalué la demande en regard des critères applicables au présent cas de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1) et des dispositions du règlement de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'appuyer à la demande de Mme. Marielle Vincent visant une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le changement d'usage à des fins résidentiels;

QUE soit autorisée Mme Ariadna Cepeda, à entreprendre les démarches nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

## 8. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### 8.1. AUTORISATION DE PASSAGE ET HALTE - LA PETITE AVENTURE DESJARDINS, RANDONNÉE CYCLOTOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE La Petite Aventure Desjardins est une randonnée cyclotouristique de trois jours regroupant 1 500 cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE La Petite Aventure Desjardins passera dans la Municipalité d'Upton le 29 et le 30 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs désirent obtenir l'autorisation d'emprunter certaines routes de la Municipalité lors cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la liste des rues qui devront être utilisées comme passage sont les suivantes :

- Rte 211
- 11e Rang
- Rang de la Chute
- Saint-Édouard
- Rte 116 (MTQ)
- 5e Rang
- 7e Rang
- Rang de la Carrière

CONSIDÉRANT QUE, selon les informations disponibles, il n'y a pas de travaux prévus le 29 et 30 juin 2025 dans les rues énumérées ci-après, sauf sur la rue St-Éphrem;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs souhaitent également avoir accès au centre communautaire à titre de halte, le 29 juin 2025 afin que les cyclistes puissent se ravitailler en eau et abriter les participants lors de pluies torrentielles;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Barbara Beugger  
APPUYÉE PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit autorisée La Petite Aventure Desjardins à circuler sur le territoire de la Municipalité d'Upton les 29 et 30 juin prochains;

QUE soit informé l'organisme que le rang de la Carrière, le rang de la Chute, la Route 116 sont sous l'emprise du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) du Québec;

QUE soit informé l'organisme qu'il doit s'engager à obtenir les autorisations requises de la Sûreté du Québec et du MTMD et prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité de tous les intervenants;

QUE soit gracieusement prêté le centre communautaire à titre de halte le 29 juin 2025 conditionnellement à ce que l'organisme soit responsable de la gestion de la salle, soit l'ouverture, la fermeture ainsi que la remise en bon ordre.

### 8.2. DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - COURS DE DANSE

CONSIDÉRANT LA demande reçue du Regroupement récréatif pour que JB Line dance puisse avoir accès au centre communautaire pour offrir des cours de danse le mercredi soir de 19h à 21h du 16 avril au 18 juin 2025 (10 semaines);

CONSIDÉRANT QUE les activités proposées contribuent au bien-être et à la santé des résidents de la Municipalité;

CONSIDÉRANT LA disponibilité du centre communautaire aux dates et heures demandées;

CONSIDÉRANT LA Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Dufresne  
APPUYÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE le conseil municipal accepte de louer gratuitement le centre communautaire pour y donner des cours durant la période indiquée aux propositions soumises;

QUE JB Dance line, professeur de danse en ligne doit :

- remettre en bon état de propreté le centre communautaire la fin des cours;
- être responsable des clés du centre communautaire émises par la Municipalité et les rapportent au bureau municipal à la fin de la session.

### 8.3. AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE POUR L'INSTALLATION DE LA TOILETTE INTELLIGENTE

ATTENDU QUE le conseil a attribué, par sa résolution 2025.03.83, le contrat pour l'installation d'une toilette intelligente au parc « Il était une fois des gens heureux » à l'entreprise Comac Corporation;

ATTENDU QUE des coûts supplémentaires ont été générés pour le transport et l'installation de la toilette, s'élevant à 9 955 \$, plus les taxes applicables ;

CONSÉQUEMMENT, LE VOTE EST DEMANDÉ:

ONT VOTÉ POUR : Pierre Dufresne  
Barbara Beugger  
Robert Leclerc

ONT VOTÉ CONTRE : Mathieu Beaudry  
Kelly Huard

Suite au résultat du vote qui a été demandé:

ET RÉSOLU à la majorité des membres du conseil de la municipalité d'Upton;

D'autoriser l'ajustement du budget pour couvrir les coûts supplémentaires associés au transport et à l'installation de la toilette intelligente, soit un montant de 9 955 \$, plus les taxes applicables;

QUE la dépense pour ce montant sera prélevée sur le poste budgétaire #23 0800 708, dédié au projet d'installation d'une toilette intelligente.

### 8.4. APPUI FINANCIER AU COMITÉ DE LA RIVIÈRE NOIRE (CRN) POUR LES PROJETS DE 2025

ATTENDU que le Comité de la Rivière Noire (CRN) a sollicité une contribution financière de 500 \$ de la part de la municipalité afin de soutenir la mise en place de projets environnementaux pour l'année 2025 ;

ATTENDU que le CRN est un comité bénévole composé d'administrateurs engagés dans l'amélioration de la situation environnementale de la rivière Noire et de son bassin versant ;

ATTENDU que plusieurs projets pour 2025 sont en cours d'élaboration, y compris des initiatives de sensibilisation à l'environnement, l'amélioration de la biodiversité, et des projets d'aménagement de bandes riveraines, qui impliquent la

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

participation active des résidents et des experts en hydro-géomorphologie ;

ATTENDU que la municipalité fait partie des trois municipalités couvertes par le Comité de la Rivière Noire et que sa participation au financement des projets de 2025 est essentielle à la réussite de ces initiatives ;

ATTENDU LA Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Barbara Beugger

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

D'approuver une contribution financière de 500 \$ en faveur du Comité de la Rivière Noire (CRN) pour soutenir les projets environnementaux à mettre en place en 2025, notamment ceux relatifs à la biodiversité, à la sensibilisation et à l'aménagement du territoire riverain.

## 8.5. ÉCOLE DE LA CROISÉE - DEMANDE D'UTILISATION SANS FRAIS DU CHALET DE LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE l'école la Croisée organise un mini festival de flagfootball pour les élèves du primaire de la région d'Acton Vale;

CONSIDÉRANT LA demande reçue de M. Guillaume Boulet, professeur d'éducation physique et santé à l'école Croisée, d'utiliser gratuitement le chalet de loisirs et le terrain de place de loisirs dans le cadre du même événement qui aura lieu le 16 mai 2025;

CONSIDÉRANT LA Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mathieu Beaudry  
APPUYÉ PAR : Madame Kelly Huard

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE soit autorisée la location du chalet de loisirs et du terrain de loisirs à titre gratuit le 16 mai prochain;

QUE l'école de la Croisée devra remettre en bon état de propreté le chalet de loisirs.

## 9. AFFAIRES DIVERSES

### 10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

### 11. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉS DES CRÉDITS - C-04/25

Conformément aux dispositions du règlement 2019-321 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lyne Rivard, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière certifiée par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requises, à partir de la marge de crédit.

### 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Kelly Huard  
APPUYÉE PAR : Monsieur Mathieu Beaudry

et adoptée à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

ET résolu de clore la séance à 19h20.



Mme Lyne Rivard  
Directrice générale  
et greffière-trésorière



M. Robert Leclerc  
Maire

## PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-393

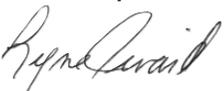
### AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 4 mars 2025, le « Règlement numéro 2025-393 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 2002-102 afin d'ajouter des précisions quant aux dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure et que le pouvoir d'accorder une dérogation mineure relève du Conseil municipal ».

Le 14 mars 2025, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 24<sup>e</sup> jour de mars 2025



Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière



## BILAN SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

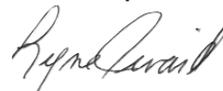
À toute personne intéressée par le bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

AVIS PUBLIC-vous est donné, par la soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Upton:

QUE le responsable du système de distribution de l'eau potable doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année qui précède, en conformité avec l'article 53.3 de la Loi sur la qualité de l'eau potable.

QUE ce bilan est dressé pour l'année 2024 et est disponible pour consultation au bureau municipal et en ligne sur le site internet de la municipalité, à l'adresse suivante :

Donné à Upton, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an 2025.



Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière

## ADULTES

TITRE	AUTEUR
L'étoile du désert (Roman policier)	Michael Connelly C743
Presque vierge (Roman biographique)	Josée Blanchette B641
Plus noir que noir (Roman fantastique)	Stephen King K52
Une chance qu'on s'aime T.3 Dolorès (Roman)	Elise Lagacé L172.2
Que notre joie demeure (Roman)	Kevin Lambert L218
Demain j'arrête! (Roman)	Gilles Legardinier L497
Quelqu'un d'autre (Susp./Intrigue)	Guillaume Musso M989
Soupers rapides (Livre recette)	Geneviève O'Gleman 641
Un vent d'orage T.3 La fin du monde (Roman historique)	Josée Ouimet O93
Un printemps rafraîchissant Mars-avril 2025 (Revue)	RICARDO Vol.23 No.4

## JEUNESSE

TITRE	AUTEUR/COLLECTION
Gros câlin de lapin	éd. Coup d'oeil C856
Un drôle de rocher	Valérie Gagné C856
La vie compliquée de Léa Olivier 12. Montréal	Catherine Girard Audet A899.1
Oeuf & Jambon C'est Pâques mon coco!	Sylvain Lavoie L414.2
Minecraft chronique de l'épée de bois T.2 Créatures hostiles	Nick Eliopoulos MIN664
Panique chocolatée	Maude-Iris Hamelin Ouellette C856
L'agent Jean! La grande fusion	Alex.A 741
Premier trio T.1 Cinq minutes pour rudesse	Nadia Lakhdari L192
Planète soccer T.4 La finale	François Bérubé B482
Qu'est ce qui rend notre terre unique ? (Documentaire)	Coll. Pour tout savoir dj520

## COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

*Ma paroisse j'y crois  
et je la soutiens*

**COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE  
DE ST-ÉPHREM**



### Lampe du sanctuaire

Semaine du 4 mai Robert Leclerc  
Semaine du 11 mai Simone Maynard  
Semaine du 18 mai Elisabeth Herzet  
Semaine du 25 mai Bertrand Dupuis

### Dimanche le 4 mai à 10h00

Jean-Noël Chicoine X Louise  
Maurice Phaneuf X Andréa Dion  
Normand Dauphinais 15e anniversaire X Pauline  
et les enfants  
Thérèse Gagné X Jean-Réal Gosselin  
Lyse Lamothe X Pierrette et Sylvain  
Irène Caouette X ses enfants  
Annabelle Bourassa X ses grands-parents  
Jean-Paul Leclerc X Robert Leclerc  
Famille Leduc et Langelier X Françoise Langelier  
François Bienvenu X Assistance aux funérailles

### Mercredi le 7 mai à 8h30

Laurence Jodoin X Assistance aux funérailles  
Irène Caouette X Assistance aux funérailles

### Dimanche le 11 mai à 9h00 Liturgie de la parole

### Mercredi le 14 mai à 8h30

Réal Blanchard X Assistance aux funérailles  
Denise Lambert X Assistance aux funérailles

### Samedi le 17 mai à 16h00

Monique Brasseur Beaudry X ses enfants  
Monique Duhaime X Normand Barbeau  
Guy Renonnet X Elisabeth  
Annie Brasseur X Famille Martin Cabana  
Ronald Bruneau X Assistance aux funérailles  
Laurence Savoie X Assistance aux funérailles  
Réjean Cloutier X Assistance aux funérailles,

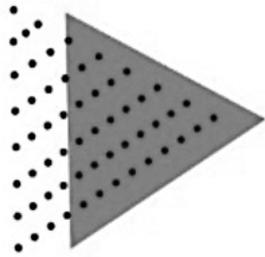
### Mercredi le 21 mai à 8h30

Germaine Maynard X Assistance aux funérailles  
Nicole Brunelle X Assistance aux funérailles

### Mercredi le 28 mai à 8h30

Martial Savoie X Assistance aux funérailles  
Jean-Marc Breton X Assistance aux funérailles

CONFÉRENCE  
GRATUITE



# MIEUX GÉRER, C'EST MOINS ENFOUR POUR UN MEILLEUR AVENIR!



22 AVRIL 2025

19 H À 20 H 30

À la bibliothèque Sainte-Rosalie  
13 955, avenue Morissette  
Saint-Hyacinthe

Depuis janvier 2025, de nouvelles  
matières sont acceptées dans  
votre bac de récupération.  
**Venez-nous rencontrer  
pour mettre à jour vos  
connaissances!**

**Autres thématiques :**

- Bac brun



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

**TU...**

es dynamique, autonome et responsable.  
aimes travailler à l'extérieur.  
as un intérêt pour l'environnement.  
as un permis de conduire (est un atout).

**JOINS-TOI  
À NOTRE  
ÉQUIPE VERTE!**



## CONDITIONS

Emploi d'été **du 9 juin au 15 août**

**32 heures/semaine**

(occasionnellement le samedi)

Salaire : **21,00 \$/heure**

## TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

-  Créer et animer des ateliers éducatifs dans les camps de jour.
-  Sensibiliser les citoyens, dans leurs municipalités et lors d'événements publics.
-  Collecter des données et rédiger des rapports.

**Envoie-nous ton CV avant le 24 mai**  
au [dgram@riam.quebec](mailto:dgram@riam.quebec)

Pour plus d'informations : 450 774-2350



# OUVERTURE DES ÉCOCENTRES; ON VOUS Y ATTEND !



**Acton Vale**

**68, RUE NOËL-LECOMTE**

**Dès le 12 avril**

Samedis et dimanches  
de 8 h 30 à 16 h 30



**Saint-Hyacinthe**

**1880, RUE BROUILLETTE**

**Dès le 11 avril**

Vendredi, samedi et dimanche  
de 8 h 30 à 16 h 30



Dimensions maximales des remorques  
acceptées et autres informations :  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec) ou 450 774-2350



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

MARDI, LE 29 AVRIL 2025

# COLLECTE DE GROS REBUTS

Les encombrants collectés sont enfouis.  
Selon leur état, pensez à les **donner**,  
à les **vendre** en ligne ou  
à les déposer dans un **écocentre**!



Les gros rebuts doivent  
être **placés de façon  
ordonnée, en bordure  
de rue avant 7 h** le  
matin de la collecte.

## Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières,  
canapés, lits, bureaux, laveuses,  
sécheuses, toilettes, éviers, jouets  
et équipements sportifs  
volumineux, tapis attachés, etc.

Les amoncellements de  
petits déchets  
**ne seront pas ramassés.**

## Résidus refusés:

Résidus domestiques  
dangereux, pneus, pierres,  
résidus agricoles, matériaux de  
construction, pièces de  
véhicules, appareils de  
réfrigération, amas de petits  
rebut, béton, boîtes de carton,  
appareils électroniques.



Pour connaître les dates de collectes,  
consultez votre calendrier des collectes.  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec) ou 450 774-2350



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

## Changement de garde à la direction générale de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Le président, monsieur Alain Jobin, et tous les membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains sont heureux d'annoncer l'embauche de madame Mélanie Paquin au poste de directrice générale de la Régie au terme d'une période de transition de trois mois débutant le 31 mars 2025, période au cours de laquelle, elle occupera le poste de directrice générale adjointe de l'organisme. Cette ouverture de poste a été rendue nécessaire à la suite à l'annonce, par le directeur général actuel de la Régie, monsieur Réjean Pion, de sa retraite à compter du 27 juin prochain, après avoir occupé ce poste depuis 2008. Afin d'assurer une transition harmonieuse, M. Pion et Mme Paquin collaboreront pendant cette période, jusqu'au lundi 30 juin prochain, alors que madame Paquin deviendra officiellement la nouvelle directrice générale de la Régie.



Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en sciences administratives, madame Paquin a par la suite complété un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval. Au cours des dix-sept dernières années, elle a acquis une solide expérience en gestion municipale à titre de directrice générale de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'elle a poursuivi diverses formations spécialisées en gestion municipale qui l'ont menée à l'obtention du titre d'Officier municipal agréé. Sa personnalité, son dynamisme, son entregent et la justesse de ses propos sont autant d'éléments qui ont convaincu les membres du comité de sélection qu'elle était le meilleur choix pour prendre la relève et mener à bien la destinée de la Régie. Motivée par le souci de maintenir et de faire progresser le statut de leader de la Régie au chapitre de la gestion des matières résiduelles, tant sur notre territoire que sur l'échiquier québécois, madame Paquin aborde ce nouveau défi avec enthousiasme, forte de l'appui de toute l'équipe en place au sein de l'organisation.

Dans le contexte de cette transition, le président et tous les membres du conseil d'administration de la Régie tiennent à souligner et à remercier monsieur Réjean Pion pour toutes ses années d'implication au sein de l'organisation et pour l'excellent travail accompli au cours de cette période. Ils en profitent pour lui souhaiter une excellente retraite remplie de beaux moments avec sa famille et ses amis.

Source : Communications RIAM  
450 774-2350  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)



Prenez avis que l'assemblée générale annuelle du Club de la FADOQ D'Upton Inc. (M038) aura lieu le 10 mai 2025 à 15 h, à la salle communautaire 885, rue Lanoie à Upton. Les portes ouvriront à 14 h. Votre présence est très importante car en tant que membre vous aurez à élire 3 nouvelle personnes pour siéger sur votre conseil d'administration. Pour ceux qui désirent s'impliquer dans le conseil d'administration, il y a encore des postes vacants. Il y aura un souper gratuit pour les membres qui assisteront à l'assemblée. Vous devez réserver avant le 25 avril 2025.

**Pour réservation :** Micheline Guérette 579 371-5232 • Michel Roy 450-278-7400

**Description du repas :** Porc effiloché et pomme de terre au four avec légumes et salade. Dessert et café inclus. Apporter vos consommations. *Bienvenus à tous!*

## CONCERT GRATUIT À l'église Ste-Hélène-de-Bagot

C'est avec beaucoup de joie que les deux musiciens : la violoniste Joëlle Vaillancourt et la violoncelliste Aline Thévard se présenteront à vous cet après-midi-là, avec nulle autre intention que de vous faire vivre un après-midi musical placé sous le signe du charme, de l'élégance, du ravissement et de l'émerveillement !

Cet après-midi-là, une merveilleuse musique tirée du répertoire romantique, classique et populaire et infiniment bienfaisant s'élèvera et envahira la belle église de Ste-Hélène de Bagot d'une lueur empreinte d'une beauté et d'une sérénité indicibles ! Un après-midi qui se distinguera avant tout par la mélodieuse résonance d'une musique aussi belle que réjouissante. Bref, un concert particulier, qui se veut bien davantage qu'un simple divertissement... un moment de bonheur pour l'âme !

En guise de lever de rideau, vous entendrez le fameux Canon de Pachelbel, une des œuvres les plus connues de la musique classique, suivie par des œuvres toutes plus connues les unes que les autres. À titre d'exemples : le Boléro de Ravel, le Yesterday des Beatles, la Liste de Schindler, Greensleeves, un grand medley des plus belles musiques de films, un medley 'Aznavour' et plusieurs autres !

Un rendez-vous à ne pas manquer **Dimanche 4 mai à 14 h, à l'église, Ste-Hélène-de-Bagot, 650, rue Principale.** Ouverture des portes à 13 h. Réservation : [mibach@videotron.ca](mailto:mibach@videotron.ca) ou (514) 774-9148. Bienvenue à tous !



## COURS DE DANSE COUNTRY EN LIGNE

**COURS OUVERT À 12 \$**

**MERCREDI SOIR  
À UPTON**

**19H À 21H - DÉBUTANT / NOVICE**

**COURS À PARTIR DU 16 AVRIL 25  
JUSQU'AU 18 JUIN 25**

**POUR PLUS D'INFORMATION ÉCRIRE AU  
[JOUBAILL2@GMAIL.COM](mailto:JOUBAILL2@GMAIL.COM)**

# FESTIVAL FLAG FOOTBALL

INTER ÉCOLES DE LA RÉGION

## VENDREDI 16 MAI

8H30 À 15H30

### FOODTRUCK QUEUE DE CASTOR

Foodtruck de **QUEUE DE CASTOR** un % des  
ventes remis à l'équipe sportive.

en spectacle à Upton

VENTE DE COLLATION

VENTE DE BREUVAGE

CHALET DES LOISIRS 810 RUE LANOIE, UPTON

NOS PARTENAIRES





*Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »*  
Upton  
St-Valérien-de-Milton  
St-Liboire

*Lundi 28 avril, 19 h 15 au 21 Place Mauriac, Saint-Liboire*



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 28 avril 2025, Johanne Boucher, copropriétaire de FloreSens, entreprise produisant des végétaux et ouvrant ses jardins aux visiteurs en saison, elle partage cette passion de jardiner et d'aider à créer de la beauté en nature de manière responsable.

**Créer un aménagement extérieur où il fait bon vivre : voilà le rêve de tout propriétaire.**

**Créer des espaces attrayants et fonctionnels; le défi!**

**L'aménagement étant en constante évolution, quels sont les bons gestes à faire afin que l'agencement demeure le plus naturel possible.**

**Le sujet de cette conférence présentée à 19h15: Aménagement paysager**



**Date :** 28 avril 2025

**Heure :** 19h15

**Lieu :** 21 Place Mauriac, Saint-Liboire (Salle communautaire)

**Coût :** gratuit pour les membres et 7,00\$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste  
SHELTC

